



Saubens - Malain

Vos informations municipales et associatives

Votre Mairie vous informe :

Décembre 2020 – Janvier 2021

PANDÉMIE, COVID-19, CONFINEMENT, DÉCONFINEMENT :

L'année 2020 s'est fait bousculer. L'année 2020 nous a demandé beaucoup d'adaptation en se refocalisant sur des gestes simples du quotidien «se laver les mains », « éternuer dans son coude », mais également sur des comportements tels que la distanciation physique et le port du masque.

Aussi pour se retrouver tous à la salle polyvalente ou à la salle des aînés, nous devons encore patienter.

A ce jour, nous ne pouvons pas vous confirmer la date de la présentation des vœux du maire (13 janvier 2021), ni même la date du repas des aînés (1^{er} février 2021).

Nous vous souhaitons toutefois de joyeuses fêtes à tous en maintenant les gestes barrières. Prenez soin de vous et de votre entourage

Les 3 étapes pour une levée des mesures de confinement :

- **28 novembre 2020 (pour mémo)**
 - Ouverture commerces et services à domicile jusqu'à 21h, protocole sanitaire strict
 - Promenade et activité physique en extérieur autorisées dans un rayon de 20km et pour 3 heures (attestation de déplacement toujours obligatoire)
 - Activités extra-scolaires en plein air autorisées
 - Offices des cultes strictement limités à 30 personnes maximum
- **15 décembre 2020** : si les objectifs sanitaires sont atteints
 - Fin du confinement
 - Couvre-feu instauré de 21h à 7h sur l'ensemble du territoire, à l'exception des 24 et 31 décembre 2020
 - Activités extrascolaires en intérieur autorisées
 - Ouverture des salles de cinéma, théâtres, musées dans le cadre de protocoles sanitaires stricts
- **20 janvier 2021** : si les objectifs sanitaires sont atteints
 - Ouverture des restaurants et des salles de sport
 - Reprise des cours intégralement en présentiel au lycée, puis 15 jours plus tard dans les universités

INSCRIPTION LISTE ELECTORALES :



Quelques démarches en lignes à faire : exemple inscription sur les listes électorales

1 -Vérifiez si vous êtes inscrit : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

2 -Demande inscription : <https://psl.service-public.fr/mademarche/InscriptionElectorale/demarche?execution=e1s1>
en ayant préparé le justificatif de domicile et le justificatif d'identité.

Vous recevrez votre carte, au plus tard 15 jours avant la date du vote.

Election du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :

La campagne fût intense pour ces 26 jeunes candidats. Tous les élèves du CP au CM2 de l'école « Le Petit Prince » se sont rendus aux urnes ce jeudi 10 décembre. Le bureau de vote a été tenu par des élus. Dès 14 heures, les 26 candidats participeront au dépouillement.

Seuls les 4 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2 seront élus et présentés. La passation de pouvoir entre les élus sortants et les nouveaux se fait normalement lors des vœux du maire. Cette année, la COVID-19 s'étant invitée, nous ne pouvons pas confirmer la date du 13 Janvier.



Illuminations : du 08 décembre 2020 au 15 janvier 2021

Les agents techniques s'affairent !

Benjamin HANNEDOUCHE arrive pour leur prêter mains fortes.

La féerie des fêtes de fin d'année nous émerveillera encore une fois.

Vous aussi, soyez de la partie, embellissez votre pas de porte, vos fenêtres.





Votre Mairie vous informe :

Décembre 2020 – Janvier 2021

Fermeture mairie : les jeudis 24 et 31 décembre après-midi

Rappel horaires vacances scolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 09h-12h / 14h-18h

les mercredis : 09h-12h (fermé l'après-midi)

Influenza Aviaire :



La France relève le niveau de risque et renforce la mise en œuvre de mesures de prévention concernant l'influenza aviaire. A compter du 17 novembre, en complément des mesures de biosécurité mises en œuvre par les professionnels, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires :

- Clausturation ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux
- Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes
- Interdiction de l'utilisation et du transport d'appelants pour la chasse au gibier d'eau.
- Assurer une surveillance quotidienne pour détecter au plus tôt l'apparition de la maladie

D'une manière générale, Saubenois :

- Évitez de fréquenter les zones ou stationnement des oiseaux sauvages (y compris en leur absence).
- Ne touchez pas les oiseaux sauvages morts ou vivants.
- Contactez la mairie pour toute découverte de cadavre d'animal.
- détenteur (particulier ou professionnel) de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur faites-vous recenser en mairie : [formulaire](#)

Pour en savoir plus : [594 – DDPP -flyer bassecour V3-1](#)

<https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

[Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet espace pour mettre en valeur un point clé.

Pour placer cette zone de texte n'importe où sur la page, faites-la simplement glisser.]

Démarchage à domicile : réglementation mise en place sur la commune

Afin de règlementer l'activité de la pratique du démarchage à domicile sur la commune de Saubens et de prévenir toute atteinte à la tranquillité et à l'ordre public, un arrêté municipal vient d'être mis en place. Toute société qui souhaite démarcher à domicile doit s'identifier auprès de la mairie, avant de commencer sa prospection. ([Arrêté municipal 2020/2021](#))

Pour les entreprises qui auront été autorisées, aucune ne peut se prévaloir de venir au nom de la mairie sauf communication expresse de notre part.

Conseils : Pour tout travaux à domicile, demander un devis écrit, vérifier les coordonnées du prestataire, et les conditions de vente et de réalisation de la prestation. N'hésitez pas à signaler en mairie toute démarche suspecte.

LUDOTHEQUE et LUDO CAFE :

La réouverture de ces 2 activités sera conditionnée des décisions gouvernementales prises pour lutter contre la COVID-19.

Restons optimistes.

Rencontres de la laïcité et des valeurs de la république : organisée par le Conseil



Départemental de la Haute-Garonne du au 11 décembre 2020.

Le 9 décembre conférence débat retransmise sur le site haute-garonne.fr à 18h

(<https://www.haute-garonne.fr/dossier/les-rencontres-de-la-laicite-et-des-valeurs-de-la-republique>)

Possibilité de le réécouter.

EMMAÛS :

HORAIRES SALLE DE VENTE : Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14h – 18h.a

HORAIRES RECEPTION DONS : uniquement du mardi au samedi de 9h – 12h

Une bonne façon de jeter utile. Un geste solidaire, un geste écologique. Nos trottoirs, nos fossés vous en remercient.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la newsletter « Saubens Malin », connectez-vous sur www.mairie-saubens.com



Votre Mairie vous informe :

A vos Agendas :

Vendredi 4 décembre
20h30 - 22h30

Café citoyen : organisé par la mairie

Retrouvons le plaisir de débattre librement autour du thème "Quel avenir pour nos enfants ?"
Le café citoyen est ouvert à tous, sans restriction d'âge. Inutile de s'inscrire à l'avance.
Il vous suffit de cliquer le lien pour participez à la réunion : [ici](#).

Contact : contact@mairie-saubens.com Tél : 05 61 56 89 75

Lundi 7 décembre
20h30 – 22h30
Salle polyvalente

Conseil municipal : organisé par la mairie

Les séances du conseil municipal sont publiques : vous pouvez y assister librement. Le nombre de places est limité à 10 personnes pour respect des consignes sanitaires actuelles.
L'agenda des séances est publié sur le site www.mairie-saubens.com au plus tard 3 jours avant la date.

Contact : contact@mairie-saubens.com Tél. 05.61.56.89.75

Dimanche 8 décembre
10h -19h
Salle polyvalente

Marché de Noël : organisé par Les 4 Sous - ~~annulé~~

~~C'est reparti pour un beau marché de Noël. Venez en famille découvrir les produits exposés locaux, de l'artisanat, des cosmétiques, de la gastronomie...sur plus de 20 stands. Que l'embarras du choix pour trouver vos cadeaux à offrir ! Côté animations, vous ne serez pas déçus (promenades en calèches, ateliers maquillages et confections de décorations... sans oublier la visite du Père Noël !) Délices et autres surprises vous attendent.~~ Contact : asso.4sous@free.fr ou 06 51 92 18 73

Samedi 11 janvier
10h – 12h
ALAE Saubens

Ludo Café : animé par ludothèque Saubens – sous réserve de mesures gouvernementales

Temps de rencontre et de partage autour du jeu de société. Le Ludo Café est ouvert à tous, sans limite d'âge. Seuls les enfants accompagnés d'un adulte seront acceptés tout en restant sous la responsabilité de l'adulte accompagnant.

Mercredi 6 janvier
9h30– 11h30
Maison de la petite enfance

« Ludothèque » : réouverture – sous réserve de mesures gouvernementales

Lieu de rencontre pour les familles, les assistantes maternelles et les enfants de 0-3 ans, où les enfants pourront développer motricité fine au travers des puzzles, dessins, et petits jouets. Que du bonheur ! N'oubliez pas de vous inscrire en mairie.

Contact : contact@mairie-saubens.com Tél : 05 61 56 89 75

Vendredi 8 janvier
9h30– 11h30
Salle polyvalente

« Ludothèque » : réouverture – sous réserve de mesures gouvernementales

Autre lieu de rencontre pour les familles, les assistantes maternelles et les enfants de 0 à 3 ans, où les enfants profiteront de la piscine à bulle, d'un trampoline et bien d'autres... Que du bonheur, également ! Nouveauté : un coin café pour les parents. N'oubliez pas de vous inscrire en mairie.

Contact : contact@mairie-saubens.com Tél : 05 61 56 89 75

Samedi 9 janvier
16h
Salle polyvalente

« TITUS et ZINZIN » : organisés par 4'FET – sous réserve de mesures gouvernementales

Les clowns sont de retour à la plus grande joie des enfants. La galette des rois sera offerte à la fin du spectacle. Encore un peu de patience également, les 4'FET vous confirmeront cette date et le lieu.

Contact : saubens4fet@gmail.com

Mercredi 13 janvier
18h30
Salle polyvalente

Vœux du Maire : organisés par la mairie – sous réserve de mesures gouvernementales

Ce moment de convivialité est et sera conditionné par les mesures gouvernementales prises pour lutter contre la COVID-19.

Contact : contact@mairie-saubens.com Tél : 05 61 56 89 75





S a u b e N S - M a L i n

Vos informations municipales et associatives

Votre Mairie vous informe :

Décembre 2020 – Janvier 2021

Aux alentours :

Du 15 au 19 Février

Peyragues

Journée Rando raquettes : organisée par le Muretain agglo

Pour les enfants scolarisés de 6 à 8 ans (nombre de places limité)

Inscriptions jusqu'au vendredi 11 décembre 2020 auprès de l'ALAE de votre enfant ou sur le site internet du Muretain Agglo

Renseignements : 05 34 46 38 60

<http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/enfance-alae-alsh/inscriptions-vacances/>

Du 15 au 19 Février

Peyragues

Journée SKI : organisée par le Muretain agglo

Pour les enfants de 9 à 12 ans (nombre de places limité)

Inscriptions jusqu'au vendredi 11 décembre 2020 auprès de l'ALAE de votre enfant ou sur le site internet du Muretain Agglo

Renseignements : 05 34 46 38 60

<http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/enfance-alae-alsh/inscriptions-vacances/>

Journée neige
PEYRAGUDES
THERMOPARANCE 31

Journée RANDO RAQUETTES* [6-8 ans]
du 15 au 19 février 2021

Journée SKI* [9-12 ans]
du 22 au 26 février 2021

INSCRIPTIONS
Du lundi 23 novembre au vendredi 11 décembre 2020
Inscription auprès de l'ALAE de votre enfant, ou sur le site internet du Muretain Agglo, ou à l'hôtel communautaire, 8 bis avenue Vincent Auriol à Muret.
(Nombre de places limité).

TARIFS
Tarifs tout compris : transport aller/retour, repas chaud, location de matériel, forfait journée, assurance, goûter.
(Suite à la crise sanitaire que nous traversons, le prêt de vêtements neige n'est pas autorisé).

Renseignements au 05 34 46 38 60
*seuls soumis aux conditions en vigueur au 1er janvier 2021

Le Muretain agglo
www.agglo-muretain.fr

Tous en piste pour les vacances d'hiver !
Février 2021 [6-12 ANS]

Station de PEYRAGUDES
(Haute-Garonne 31)

Journée RANDO RAQUETTES [6-8 ans]
du 15 au 19 février 2021
* UNIQUEMENT les enfants de 6 ans qui sont scolarisés en CP

Journée SKI [9-12 ans]
du 22 au 26 février 2021

INSCRIPTIONS
Du 23 novembre au 11 décembre 2020
Demande d'attribution de place sur l'ALAE de votre enfant ou sur le site internet du Muretain Agglo, ou à l'hôtel communautaire, 8 bis avenue Vincent Auriol à Muret.
(Nombre de places limité).

TARIFS
Tarifs tout compris : transport aller/retour, repas chaud, location de matériel, forfait journée, assurance, goûter.
(Suite à la crise sanitaire que nous traversons, le prêt de vêtements neige n'est pas autorisé, merci de votre compréhension).

Tarif	Tranches	Rando raquettes	Journée SKI	Journée Ski
Tarif 1	0 € ≤ GF ≤ 199	5,67 €	8,28 €	8,28 €
Tarif 2	200 € ≤ GF ≤ 399	5,73 €	8,38 €	8,38 €
Tarif 3	400 € ≤ GF ≤ 599	7,46 €	10,87 €	10,87 €
Tarif 4	600 € ≤ GF ≤ 899	14,19 €	20,40 €	20,40 €
Tarif 5	900 € ≤ GF ≤ 1299	14,91 €	23,81 €	23,81 €
Tarif 6	1300 € ≤ GF ≤ 1699	20,44 €	31,06 €	31,06 €
Tarif 7	1800 € ≤ GF ≤ 1999	22,98 €	38,13 €	38,13 €
Tarif 8	2000 € ≤ GF ≤ 2499	25,15 €	35,20 €	35,20 €
Tarif 9	GF ≥ 2500	27,32 €	37,27 €	37,27 €
Étéréteux Muretain Agglo		68,25 €	68,25 €	68,25 €

Renseignements au 05 34 46 38 60

Le Muretain agglo
www.agglo-muretain.fr